

ADICAP - Index raisonné des lésions

Présentation détaillée

Version 1.0

<https://esante.gouv.fr/terminologie-adicap>

1. OBJET

Le thésaurus ADICAP permet de décrire un prélèvement tissulaire examiné en anatomie et cytologie pathologiques (ACP).

Ce thésaurus a été élaboré par les pathologistes français de l'Association pour le Développement de l'Informatique en Cytologie et Anato-mo-Pathologie (ADICAP).

2. DESCRIPTION DES DONNEES

2.1. Nombre de concepts

Le thésaurus ADICAP contient 9511 concepts répartis en 8 dictionnaires.

2.2. Domaines couverts

Le thésaurus ADICAP couvre tous les domaines de l'anatomo-pathologie dont la cancérologie.

2.3. Contenu

Tout prélèvement tissulaire réalisé en anatomie et cytologie pathologiques peut être défini par un index.

Le contenu détaillé et la structure des codes ADICAP en fin de document.

3. USAGES

3.1. Cas d'usage

Le thésaurus ADICAP est utilisé pour l'annotation d'échantillons d'anatomie et cytologie pathologiques.

Il est intégré aux logiciels métier d'ACP ainsi qu'aux volets du CI-SIS concernant l'ACP, notamment le volet de contenu des comptes rendus d'anatomie et de cytologie pathologiques (CRACP) et des comptes-rendus de génétique moléculaire (CRGM).

3.2. Utilisateurs cibles

Le thésaurus ADICAP est destiné :

- aux intégrateurs et éditeurs de logiciels d'ACP ;
- aux utilisateurs métier.

4. INTERACTIONS AVEC D'AUTRES TERMINOLOGIES

4.1. Jeux de valeurs

N/A

4.2. Alignement

Le thésaurus ADICAP est aligné avec la CIM-O3 pour le domaine de la cancérologie. Cet alignement est réalisé par le réseau FRANCIM et l'INCa.

5. ACCES AUX DONNEES ET OUTILS DISPONIBLES

Le thésaurus de codification ADICAP est téléchargeable directement sous format PDF sur le site de l'ASIP Santé¹.

Le thésaurus ADICAP est disponible sous format XLSX et OWL.

6. LANGUE

Le thésaurus ADICAP est disponible en langue française.

¹ <https://esante.gouv.fr/terminologie-adicap>

7. FORMAT ONTOLOGIQUE: LIGNE EDITORIALE

7.1. Métadatas

Le modèle OWL courant de ADICAP conçu par l'ASIP Santé est conforme au "Profil de Catalogue de Terminologies de santé".

7.2. Modèle

Le tableau ci-après présente les correspondances entre les colonnes du fichier XLSX avec les propriétés du modèle OWL.

Colonne .xlsx	propriété
{id, parentId}	URI(id) subclassOf URI(parentId)
label	skos:prefLabel, rdfs:label, rdfs:comment
anatomyId	ans:anatomyId: URI
code	ans:code (string)
startDate, endDate	ans:startDate, ans:endDate au format xsd :dateTime

8. LICENCE

Les versions XLSX et OWL de l'ADICAP sont publiées par l'ASIP santé sous licence LOv2.

Vous avez des remarques ? Contactez asip-terminologies@sante.gouv.fr

9. STRUCTURE DU CODE ADICAP ET ARCHITECTURE DE LA CLASSIFICATION

Le codage ADICAP permet de définir une analyse complète:

1. Origine de l'échantillon
2. Mode de prélèvement
3. Technique d'analyse
4. Résultat de l'analyse.

4 possibilités (cas d'usage) d'expression des résultats sont offertes au pathologiste:

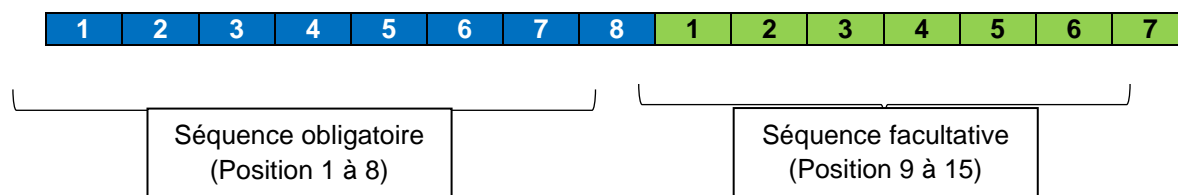
- Typage en Pathologie générale non cancéreuse
- Typage en Pathologie tumorale
- Typages particuliers
- Usage en cytopathologie

Cette analyse peut être précisée par une séquence facultative au sein du code ADICAP:

- Précision de la topographie de la lésion,
- Précision de la latéralité de la lésion,
- Précision de l'origine tumorale de l'échantillon analysé (en cas de métastase)

Un code ADICAP est composé 15 caractères alphanumériques répartis en 2 zones :

- zone obligatoire : 8 premiers caractères (position 1 à 8)
- zone facultative : 7 caractères suivants (position 9 à 15)



- La classification ADICAP est composée de 10 dictionnaires (D1, D2, D3, D4, D5, D6, D7, D7L, D8, D8L)
- Les 15 caractères du code ADICAP sont issus des différents dictionnaires. La correspondance entre chaque caractère est présentée dans les 2 tableaux ci-après.

Zone obligatoire

Caractère	Nature du champ	Correspondance dictionnaire
1	[A-Z]	Mode de prélèvement (D1)
2	[A-Z]	Type de technique (D2)
3	[A-Z]	Appareil, Organe et régions (D3)
4	[A-Z]	
5	[0-9]	Pathologie générale non tumorale (D4) (cas d'usage 1)
6	[0-9]	
7	[0-9]	
8	[0-9]	
5	[A-Z]	Pathologie tumorale (D5) (cas d'usage 2)
6	[0-9 A-Z]	
7	[A-Z]	
8	[0-9]	
5	[0-9 A-Z]	Pathologies particulières des organes (D6) (cas d'usage 3) <i>Codes liés : assemblage avec code appareil organes (position 3,4 + 4 caractères) pour former un code spécifique de 6 digits.</i>
6	[0-9]	
7	[09 A-Z]	
8	[0-9]	
5	0	Cytopathologie (D7) cas d'usage 4 et 4 bis D7L : composé de <i>Codes liés : assemblage avec code appareil organes (position 3,4 + 4 caractères) pour former un code spécifique de 6 digits.</i>
6	[A-Z]	
7	[0-9]	
8	[0-9]	

Zone facultative

Caractère	Nature du champ	Correspondance dictionnaire
9	-	Position laissée vide pour séparer partie obligatoire de partie facultative
10	-	Grading des tumeurs
		Topographie complémentaire (D8)
11	[A-Z]	<i>Codes liés : assemblage avec code appareil organes (position 3,4 + 2 caractères) pour former un code spécifique de 4 digits.</i>
12	[A-Z]	
13	[A-Z]	Latéralité (D8L)
14	[A-Z]	Organe siège T. primitive (D3)
15	[A-Z]	

9.1. DICTIONNAIRE D1 - MODE DE PRELEVEMENT

1^{er} digit du code ADICAP - Alphabétique

1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Il correspond au Mode de Prélèvement.

Il s'agit d'un caractère alphabétique reprenant l'initiale du mode de prélèvement.

9.2. DICTIONNAIRE D2 - TYPE DE TECHNIQUE

2^{me} digit du code ADICAP - Alphabétique

1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Le Type de Technique est désigné par un deuxième caractère alphabétique obligatoire, qui à de rares exceptions près, correspond lui aussi à l'initiale de la technique.

9.3. DICTIONNAIRE D3 - APPAREILS, ORGANES et REGIONS

3^{eme} et 4^{eme} digit du code ADICAP obligatoire, et /ou
6^{eme} et 7^{eme} digit de la séquence facultative,

1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Ce dictionnaire permet de coder /

- l'organe décrit (atteint ou investigué) troisième et quatrième digit de la séquence obligatoire.
- L'organe siège de la tumeur primitive en cas d'examen de l'investigation d'une métastase dans le cadre d'une pathologie tumorale.

C'est un code alphabétique, mnémonique à deux caractères :

- Le code des appareils est défini par l'initiale de l'appareil suivie de la lettre Z.
- Le code des organes est déterminé par l'initiale de l'appareil ou du système auquel appartient l'organe suivi de l'initiale de l'organe lui-même.

N.B. : LE CODE GS (SEIN) EST ÉGALEMENT UTILISÉ CHEZ L'HOMME

9.4. DICTIONNAIRE D4 - PATHOLOGIE GENERALE NON TUMORALE

5^{ème} à 8^{ème} digit du code ADICAP – Numérique (Cas d'usage 1)

1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Dans le cas d'une pathologie générale non tumorale, celle-ci est codée par le cinquième, sixième, septième et huitième digit du code obligatoire et s'exprime par 4 caractères numériques.

Le premier caractère sert à désigner les grands chapitres de la pathologie non tumorale.

Caractère 1	Libellé associé
0	CARACTERES GENERAUX
1	MALADIE INNEE ET GRANDE MALFORMATION EXTERNE
2	MALFORMATION ET DYSGENESIE DES TISSUS ET DES VISCERES
3	LESION TRAUMATIQUE ET MECANIQUE, DEFORMATION ACQUISE, LESION PAR AGENT PHYSIQUE, CHIMIQUE ET MEDICAMENTEUX
4	TROUBLE VASCULAIRE
5	TROUBLE METABOLIQUE SPONTANE
6	MODIFICATION DE VOLUME, DYSTROPHIE, KYSTE, METAPLASIE ET DYSPLASIE ACQUISE
7	INFLAMMATION COMMUNE
8	INFLAMMATION PARTICULIERE
9	PATHOLOGIE DE L'IMMUNITE - AFFECTION ET CONDITIONS DIVERSES

Le 2^{ème} caractère, associé au premier caractère, définissent le groupe lésionnel

Les 2 caractères numériques suivants précisent les variétés de lésions dans ce groupe.

9.5. DICTIONNAIRE D5 - PATHOLOGIE TUMORALE

5^{ème} à 8^{ème} digit du code ADICAP – Alpha Numérique (Cas d'usage 2)

1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

La pathologie tumorale est codée au niveau des cinquième, sixième, septième et huitième digits du code obligatoire par 4 caractères alphanumériques.

Ce dictionnaire se substitue au D4 dans le cas d'une pathologie tumorale.

Le premier caractère est une lettre identifiant les grandes familles histogénétiques des tumeurs par leurs initiales (f tableau ci-après).

A noter que deux familles font exception à la règle :

- Les lymphomes ont été identifiés sous les lettre J et K. Ces tumeurs étaient présentées jusqu'en 2002 sous trois classifications différentes et avaient demandé un grand nombre de codes (Kiel, Working Formulation et Kiel actualisée). Actuellement la classification OMS 2001 a été retenue, elle se substitue aux codes préexistants, de façon à ne pas surcharger l'ensemble.
Il est conseillé d'utiliser le chapitre spécial "Aide au Diagnostic des Lymphomes selon l'OMS 2001" pour s'y retrouver.
- Les tumeurs ostéogéniques sont désignées par la lettre Q pour éviter les confusions entre la lettre O et le chiffre 0.

Caractère 1 des items du dictionnaire D5 : familles histogénétiques des tumeurs

Caractère 1	Libellé associé
A	TUMEUR ADENOMATEUSE - ADENOCARCINOME
B	TUMEUR BASOCELLULAIRE - TUMEUR BLASTEMATEUSE
C	TUMEUR CARTILAGINEUSE
D	TUMEUR DENTO-MAXILLAIRE - TUMEUR DYSGENETIQUE
E	TUMEUR EPIDERMOIDE
F	TUMEUR FIBROCYTIQUE, FIBROBLASTIQUE ET FIBROHISTIOCYTAIRE
G	TUMEUR GERMINATIVE OU EPITHELIALE - TUMEUR GERMINALE TUMEUR GONADIQUE SPECIFIQUE
H	TUMEUR ET MALADIE DE SYSTEME DES TISSUS HEMATOPOIETIQUES
J	LYMPHOME MALIN (Classification de Kiel actualisée - 1988)
K	LYMPHOME HODGKINIEN - LYMPHOME NON HODGKINIEN
L	TUMEUR LEIOMYOMATEUSE - TUMEUR LIPOMATEUSE
M	TUMEUR MELANIQUE - TUMEUR DU MESENCHYME PLURIPOTENTIEL – TUMEUR MESOTHELIALE
N	TUMEUR NERVEUSE
P	PARAGANGLIOME - TUMEUR PILAIRE- TUMEUR PINEALE
Q	TUMEUR OSTEOGENIQUE
R	TUMEUR DU REVETEMENT RESPIRATOIRE - TUMEUR RHABDOMYOMATEUSE
S	TUMEUR SEBACEE, SUDORIPARE, SYNOVIALE et du S.E.D.
T	TUMEUR THYMIQUE - TUMEUR TROPHOBLASTIQUE
U	TUMEUR UROTHELIALE
V	TUMEUR VASCULAIRE
X	UMEUR D'HISTOGENESE INDETERMINEE OU PARTICULIERE

Le deuxième caractère alphanumérique correspond au TYPE DE COMPORTEMENT (cf tableau ci-après).

Caractère 2 des items du dictionnaire D5 : comportement des tumeurs

Caractère 2	Libellé associé
0	Bénin
1	Bénin avec dysplasie légère
2	Bénin avec dysplasie modérée
3	Bénin avec dysplasie grave
4	Malignité incertaine ou limite de malignité
5	Cancer in situ ou intraépithélial
6	Cancer micro-invasif
7	Cancer invasif
8	Récidive tumorale
9	Cancer dont la nature primitive ou secondaire n'est pas assurée
E	Extension secondaire par contiguïté
M	Cancer métastatique
A	Absence d'envahissement par le processus tumoral

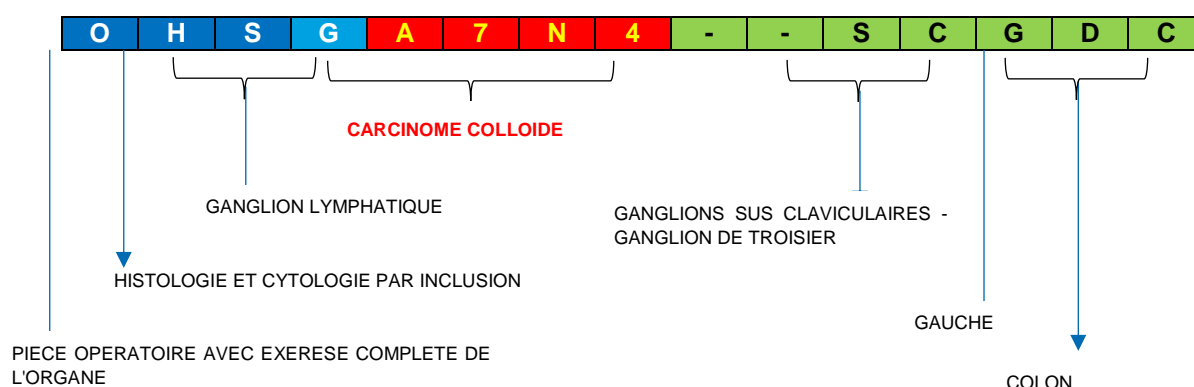
Les troisième et quatrième caractères alphanumériques, toujours associés, comportent une lettre et un chiffre et désignent les GROUPES et les VARIETES DE TUMEURS dans ces groupes.

En règle générale, le groupe tumoral s'exprime par une lettre suivie de 0 (exemple A0), et les variétés tumorales dans ce groupe par la lettre suivie d'un chiffre allant de 1 à 9 (exemples A1 à A9)

La séquence des 4 caractères décrivant la pathologie tumorale est complétée par des codes faisant partie de la séquence facultative du code ADICAP (position 9 à 15) :

- La position 13 est le code de latéralité. Elle fait appel au dictionnaire D8L.
- Les positions 14 et 15 sont à employer pour indiquer la localisation primitive d'une tumeur dont on a diagnostiqué une métastase: Elle fait appel au dictionnaire D3.

Par exemple: prélèvement opératoire vu en histologie standard sur un ganglion sus claviculaire gauche avec métastase d'un carcinome colloïde colique:

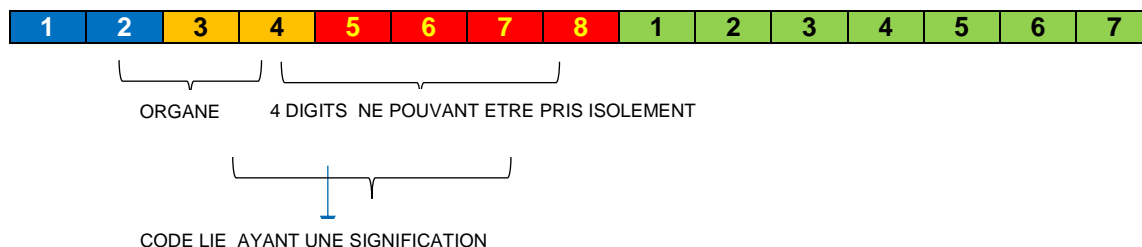


9.6. DICTIONNAIRE D6 - PATHOLOGIE PARTICULIERE DES ORGANES

5^{ème} à 8^{ème} digit du code ADICAP associé au 3ème et 4ème digit – Alpha Numérique (Cas d'usage 3)

Les codes liés définissent les lésions spécifiques d'organe ayant une dénomination particulière. Ils sont représentés par 6 caractères associant le code de l'organe et un code de pathologie non tumorale ou tumorale.

Le code lésionnel doit toujours être associé à l'organe.



- Dans la majorité des cas, le code lésionnel lié à l'organe est compris entre 02.00 et 09.99. Il est employé lorsque la lésion n'a pas d'équivalent dans le thesaurus de pathologie générale, ou si elle s'exprime par des qualificatifs particuliers (en rapport avec son étiologie, sa topographie, ses modifications liées au traitement ou son association à d'autres lésions, etc...)
- Plus rarement, le code lésionnel lié à l'organe sera un code de pathologie non tumorale ou tumorale exprimant une lésion commune, mais prenant une dénomination particulière du fait de sa localisation dans certains organes ou tissus.

9.7. DICTIONNAIRE D7 - CYTOPATHOLOGIE

9.7.1. Anatomie générale

5^{ème} à 8^{ème} digit du code ADICAP – Alpha Numérique (Cas d'usage 4)

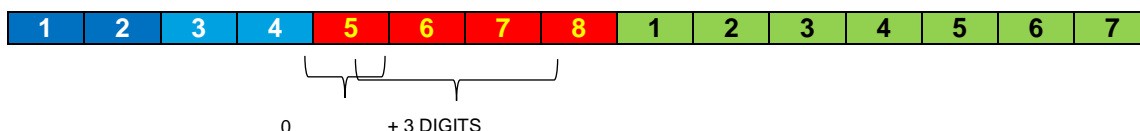
Un système de codes lésionnels spécifiques à la Cytopathologie a été créé pour répondre au besoin d'identification de ces examens.

Ces codes de cytopathologie NE DOIVENT PAS, bien sûr, être utilisés pour des prélèvements histologiques.

Ils sont réservés aux frottis, appositions ou empreintes, rinçages, écouvillonnages, liquides spontanément émis, etc.

Ils sous entendent donc que le code du mode de prélèvement est A, C, E, F, G, L, R ou S (Dictionnaire D1).

Il comporte 4 caractères.



- Le premier caractère est toujours 0 pour que cette sequence soit a 4 digits.
- Le deuxième caractère, toujours alphabétique, sert à désigner les grands types de matériel examinés, la lettre représentant l'initiale de ce type de matériel.
Le tableau ci-après détaille les différentes possibilités.
- Les 2 derniers caractères sont numériques et précisent les variétés de lésions ou les modifications aperçues dans les différents types de matériel.

Caractère 2	Libellé associé
V	MATERIEL SANS VALEUR - ININTERPRETABLE - INADEQUAT
Z	MATERIEL A EVALUATION LIMITEE
R	RECOMMANDATIONS
Y	SUIVI LESIONNEL (CODE ASSOCIATIF
E	PARTICULARITES LIEES AU PRELEVEMENT OU A LA TECHNIQUE - ASSURANCE DE QUALITE
N	MATERIEL NORMAL
F	MATERIEL DE SIGNIFICATION FONCTIONNELLE NON HORMONAL
H	MATERIEL DE SIGNIFICATION FONCTIONNELLE HORMONAL
I	MATERIEL INFLAMMATOIRE OU REACTIONNEL
P	MATERIEL D'UN TYPE PARTICULIER
G	MATERIEL DE SIGNIFICATION INDETERMINEE
D	MATERIEL DYSPLASIQUE OU LESION INTRA-EPITHELIALE
S	MATERIEL SUSPECT
B	MATERIEL TUMORAL BENIN
C	MATERIEL CANCEREUX PRIMITIF
M	MATERIEL METASTATIQUE
X	MATERIEL TUMORAL MALIN PRIMITIF OU SECONDAIRE NON ASSURE
L	LYMPHOMES MALINS ET LEUCEMIES
T	MATERIEL CELLULAIRE MODIFIE PAR LA THERAPEUTIQUE
A	MATERIEL PARTICULIER PROPRE AU LAVAGE BRONCHOALVEOLAIRE

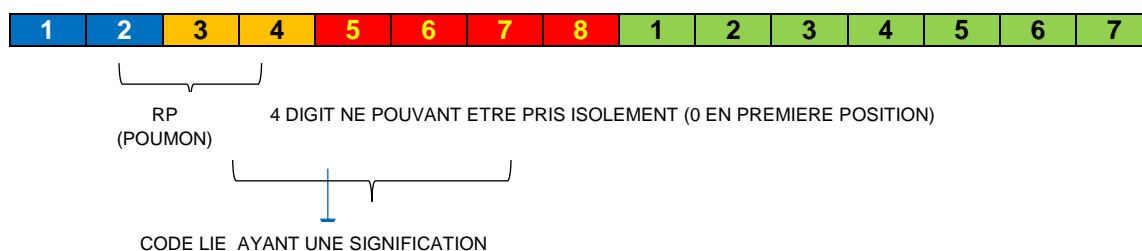
9.7.2. Codes des cytopathologies spécifiques liés au lavage broncho alvéolaire

5^{ème} à 8^{ème} digit du code ADICAP associé au 3^{ème} et 4^{ème} digit – Alpha Numérique (Cas d'usage 4 bis)

Ce dictionnaire permet de coder spécifiquement le matériel particulier propre au lavage broncho alvéolaire (LBA).

La séquence de codage est construite de manière similaire au dictionnaire D6 des lésions spécifiques.

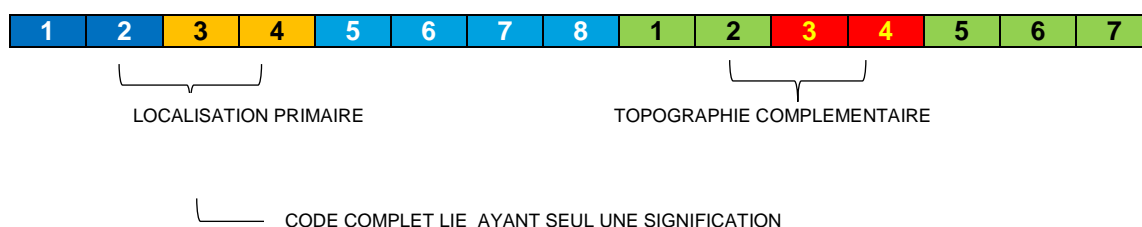
Les 3^{ème} et 4^{ème} digits sont toujours « RP » désignant le poumon dans le dictionnaire D3.



Les 4 caractères suivants sont construits selon la ligne éditoriale du dictionnaire D7 (cf. supra).

9.8. DICTIONNAIRE D8 - TOPOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE (codes liés)

3^{ème} et 4^{ème} digit de la zone facultative du code ADICAP associé au 3^{ème} et 4^{ème} digit – Alpha Numérique



Ces codes désignent la topographie de la lésion dans l'organe ou le tissu atteint. Elle se se précise par 2 caractères de type alphanumérique.

Les 2 premiers caractères situés dans la zone obligatoire (positions 3 et 4) correspondent à la localisation primaire, l'appareil et à l'organe (cf. utilisation des codes liés des dictionnaires D6 et D7L).

Les 2 derniers caractères correspondent à la topographie précise dans l'organe et sont à placer en positions 11 et 12 au sein de la zone facultative.

La séquence de codage doit être comprise globalement : les 4 digits topographiques.

NB : certain codes sont signifiants :

- le code RE définit la grande **région** topographique liée à l'Organe
- le code NC signifie « Non Codable », utilisé quand la localisation précise n'est pas connue, la lésion ne peut être affectée à un territoire bien défini ou la lésion se situe à la limite de deux territoires.

9.9. DICTIONNAIRE D8L - LATERALITE

La position 13 de la zone facultative du code ADICAP est un code de latéralité, qui peut être rajouté pour définir la position de la lésion.

Historique du document

Version	Rédigé par	
1.0	ASIP Santé	Le 31/05/2019
	Motif et nature de la modification : Création du document	